

# Génération de preuves pour le déploiement à l'échelle

[Dernière mise à jour : mai 2026]

En tant qu'investisseur axé sur l'impact, GDC recherche des données rigoureuses démontrant l'impact causal des innovations soutenues sur une amélioration significative des résultats en matière de santé et de développement. Cela peut être réalisé soit en démontrant que des données rigoureuses sur l'impact existent déjà, soit en proposant un plan crédible visant à générer des données supplémentaires sur l'impact pendant la durée du projet.

Les données existantes doivent provenir d'études pilotes, d'évaluations d'impact ou d'autres formes d'évaluation d'impact réalisées par le candidat ou par une autre organisation.

S'il existe des lacunes dans leur base de données factuelle, les innovateur.trice.s du déploiement à l'échelle (DaE) sont encouragés à proposer un plan solide de suivi, d'évaluation et d'apprentissage pour mesurer l'impact au moyen d'un dispositif d'évaluation. Dans la conception et l'approche de leur plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, les innovateur.trice.s.s doivent prendre en compte le scénario contrefactuel – une estimation de ce qui se serait produit en l'absence de l'innovation, par exemple un groupe témoin comparable au groupe d'intervention.

Les approches de suivi, d'évaluation et d'apprentissage des innovateur.trice.s doivent permettre de suivre ou de mesurer les résultats prioritaires (par exemple, l'amélioration des résultats en matière de santé, l'amélioration des conditions de vie) et/ou les résultats intermédiaires (par exemple, l'amélioration de la rapidité et de l'efficacité de la réponse du système, l'adoption accrue de mesures préventives ou une meilleure utilisation des données dans la prise de décision). Une approche de suivi, d'évaluation et d'apprentissage axée sur les résultats intermédiaires peut s'avérer particulièrement pertinente dans les cas où il existe des données probantes issues de la littérature évaluée par des pairs

établissant des liens entre les résultats intermédiaires (par exemple, des réponses plus rapides et plus appropriées aux risques identifiés ou une meilleure adoption des mesures de prévention et d'intervention précoce) et les résultats prioritaires (par exemple, une réduction de la gravité des impacts sur la santé).

Pour les innovations bien avancées dans leur processus de mise à l'échelle, les approches de suivi, d'évaluation et d'apprentissage devraient envisager de recueillir des données sur les facteurs favorisant une mise à l'échelle réussie. Cela implique de formuler des questions d'évaluation claires sur les modèles de mise en œuvre les plus efficaces et les plus rentables à grande échelle ; de déterminer comment l'innovation peut être adaptée à de nouvelles populations et à de nouveaux contextes sans compromettre les résultats ; d'évaluer si les mécanismes d'impact fondamentaux identifiés dans la théorie du changement initiale sont maintenus ; et de définir les conditions systémiques, politiques et institutionnelles nécessaires pour soutenir l'adoption et la durabilité à long terme.

Lorsqu'ils proposent le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, les innovateur.trice.s doivent utiliser une méthode de recherche appropriée et, le cas échéant, s'assurer que leur approche est statistiquement valide. Le GDC accueille favorablement les propositions portant sur un large éventail d'approches d'évaluation, y compris les études observationnelles, la recherche utilisant des méthodes mixtes, les études quasi-expérimentales et les essais contrôlés randomisés (ECR). \* Le GDC ne donne pas la priorité aux propositions en fonction de la méthode de recherche envisagée, mais attend des innovateur.trice.s qu'ils fournissent une justification claire de l'approche proposée. L'intégration d'éléments qualitatifs dans un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage n'est pas obligatoire, mais elle est généralement encouragée comme une stratégie qui apporte des informations précieuses sur les mécanismes d'impact, le contexte et l'évolutivité.

\*Remarque sur les ECR : les essais contrôlés randomisés constituent la référence en matière d'attribution de l'impact et, dans le secteur du développement, se sont avérés réalisables dans un large éventail de contextes, de secteurs et de types d'innovation. Bien que cela ne soit pas une condition requise pour le financement de déploiement à l'échelle (DaE), le GDC accueille favorablement les propositions d'ECR lorsqu'elles sont appropriées au plan d'un.e innovateur.trice, sur la base des données factuelles et des objectifs de sa proposition.